

Activité physique adaptée et santé (M1-M2)

Master STAPS : Activité physique adaptée et santé



Durée
2 ans



Composante
UFR3S -
Sciences de
santé et du
sport



**Langue(s)
d'enseignement**
Français

Présentation

Le **parcours Activité Physique Adaptée et Santé** prépare les étudiants à une insertion professionnelle pertinente dans le domaine de l'activité physique adaptée à la santé.

Il forme des professionnels qui sont en mesure d'évaluer et de concevoir des programmes d'intervention, de créer et de développer des activités physiques adaptées dans un but thérapeutique ou permettant l'acquisition ou le maintien d'un bon état de santé pour les populations fragiles dans le cadre d'une prise en charge de réentraînement à l'effort ou de réinsertion sociale. Ces programmes concernent un public ayant des besoins spécifiques : personnes présentant une maladie, une situation de handicap, âgée ou appartenant à une population à risque vis-à-vis de la santé. Ces professionnels sont en mesure de créer et conduire des projets de prévention santé par l'activité physique adaptée.

Savoir-faire et compétences

En master 1

- Analyser, diagnostiquer, évaluer les ressources et compétences des pratiquants et des publics et les situations dans lesquelles ils agissent
- Conduire un programme de prise en charge des affections de longue durée et des pathologies chroniques par l'APA
- Planifier l'activité physique pour retrouver ou préserver un état de santé optimal

- Concevoir, élaborer un projet d'intervention, de transformation, du pratiquant ou du public dans le cadre d'un changement de comportement favorable à un meilleur état de santé
- Se situer par rapport à l'environnement sociétal et institutionnel du cadre professionnel pour interagir avec celui-ci et problématiser son action
- Développer et intégrer des savoirs hautement spécialisés
- S'exprimer et communiquer en développant ses propres ressources
- Se situer au sein d'une structure et/ou d'un cadre professionnel
- Acquérir une méthodologie de la recherche

En master 2

- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français ou en anglais
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Interpréter les capacités des publics en situation de handicap pour prévoir et programmer des interventions
- Construire et/ou optimiser un protocole d'évaluation
- Construire un programme en APA de prise en charge et d'accompagnement des pratiquants sur la durée
- Conduire un projet (conception, évaluation, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre, gestion, et diffusion)
- Concevoir, mettre en œuvre et adapter le programme d'APA et les séances correspondantes en anticipant les conditions favorables à l'autonomie, la sécurité et la santé

Les + de la formation

Ce parcours permet d'approfondir certaines connaissances scientifiques partiellement abordées en licence et initie aux activités de recherche en M1. Il permet l'élaboration, l'évaluation et le suivi de projets en sport santé. Il ouvre la possibilité d'accéder en M2 à un autre parcours de formation à la recherche (sur dossier).

Organisation

Organisation

Les enseignements du master sont organisés autour de Blocs de Connaissances et de Compétences (BCC).

Chaque BCC représente un ensemble homogène et cohérent d'enseignements visant des connaissances et des compétences complémentaires qui répondent à un objectif précis de formation.

La première année de Master parcours APA-S permet à l'étudiant d'individualiser une prise en charge personnalisée en APA à travers l'atteinte d'objectifs thérapeutiques par la connaissance de la psychopathologie et de la physiopathologie. Une initiation à la recherche est également enseignée.

La deuxième année de Master permet de compléter son projet professionnel à travers des notions d'ergonomie, de création d'entreprise, de techniques de gestion de groupe ainsi que la délivrance d'une attestation de niveau 1 en éducation thérapeutique.

Les stages dispensés au cours des deux années de Master permettent à l'étudiant de se confronter au monde professionnel et de créer son réseau de professionnels en relation aussi avec les forums de professionnels.

Stages

Stage : Obligatoire

Durée du stage : Durant les 2 années soit sur une période bloquée soit tout au long de l'année

Admission

Conditions d'admission

Candidature : Déposez votre candidature sur la plateforme numérique « Mon Master » en suivant ce lien <https://monmaster.gouv.fr>

Retrouvez toutes les informations utiles dans le catalogue des formations de l'Université de Lille : <https://www.univille.fr/formations.html>

EN MASTER 1

La formation est proposée en formation initiale, continue et en apprentissage aux étudiants de la licence STAPS et elle peut être intégrée par validation d'acquis et d'expérience pour les autres profils.

L'admission en première année de master est subordonnée à l'examen du dossier du candidat déposé sur la plateforme numérique "Mon Master". Les critères suivants sont priorisés :

Mention de licence conseillée : Licence STAPS mention APA-S
Principaux critères d'examen du dossier

- Projet professionnel que le candidat projette de développer en Master
- Adéquation de la licence obtenue en lien avec le master APA-S
- Relevés de notes, diplômes obtenus ou en cours

Procédure et calendrier national de recrutement via www.monmaster.gouv.fr

EN MASTER 2

Accès de droit aux étudiants issus d'un M1 STAPS mention APA-S validé; Accès aux autres étudiants en M2 par examen de dossier avec les mêmes modalités que M1.

La candidature en Master 2 doit être réalisée sur la plateforme de l'Université de Lille : <https://www.univ-lille.fr/formation/candidater-sinscrire/ecandidat>

Et après

Poursuite d'études

L'insertion dans la vie professionnelle est le débouché naturel de la formation. Toutefois, vous pourrez sous certaines conditions, poursuivre vos études en Doctorat (accès sur dossier au Parcours RSSAP).

Insertion professionnelle

SECTEURS D'ACTIVITÉ

- Secteur médico-social,
- Secteur médico-éducatif,
- Rééducation,
- Secteur carcéral,
- Prestation de service à domicile,
- Fédérations sportives spécialisées (FFSA, FFH, Handisport),
- Mutuelles de santé,
- Maisons sport santé,
- Enseignant en APA secteur libéral

MÉTIER VISÉS

- Cadre dans une structure privée/publique/ fédérale de prévention santé de réhabilitation, de réadaptation, de réinsertion

Infos pratiques

Autres contacts

Tél. : +33 3 20 88 73 50

Secrétariat :

Daniça PUSICA - danica.pusica@univ-lille.fr

Secrétariat Formation continue et apprentissage :

Charlotte MANTEL - charlotte.mantel@univ-lille.fr

Lara LEFEBVRE - lara.lefebvre@univ-lille.fr

RESPONSABLES du Parcours APA-S :

Master 1 :

Madame Claudine FABRE

claudine.fabre@univ-lille.fr

Master 2 :

Monsieur Georges BAQUET

georges.baquet@univ-lille.fr

Lieu(x)

 9 Rue de l'Université, 59790 Ronchin

Campus

 Campus Santé

En savoir plus

Retrouvez plus d'informations sur l'UFR du site de l'université de Lille

<https://ufr3s.univ-lille.fr/formation-initiale>